

Nancy, le 14 novembre 2019

Début de la mission des administrateurs provisoires dans les hôpitaux du Sud Haute-Marne

Compte tenu de la situation financière préoccupante des Hôpitaux Sud Haute-Marne, l'ARS Grand Est a décidé, en août dernier, de mettre en place une administration provisoire. Celle-ci a débuté le vendredi 8 novembre 2019 pour une durée de 12 mois.

L'équipe, qui assurera l'administration provisoire, est constituée de 4 personnes :

- M. Jean-Michel PÉAN, directeur d'hôpital, chef de la mission
- M. Frédéric LECENNE, directeur d'hôpital,
- M. Bernard ROEHRICH, ancien directeur d'hôpital et ancien Inspecteur Général des Affaires sociales (IGAS)
- M. le Dr Philippe TAGU, pneumologue au CH de Bar-le-Duc, ancien président de la commission médicale d'établissement du CH de Bar-le-Duc.

Leur mission consistera à :

- Sécuriser le fonctionnement et renforcer les capacités de pilotage des établissements du sud haut-marnais. Ces travaux devront s'inscrire dans l'organisation territoriale des soins définie par le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 21-52, avec la poursuite de l'appui du CHU de Dijon ;
- Sécuriser la gestion financière des établissements afin de rechercher les causes des déficits structurels (révision des procédures administratives, budgétaires...) ;
- Analyser et renforcer les liens avec les acteurs de santé du territoire, créer les conditions de la reprise d'activité, et adapter l'offre de soins aux besoins du territoire en s'appuyant sur la collaboration avec le CHU de Dijon.

Les administrateurs ont débuté leurs travaux par une série de rencontres institutionnelles et d'entretiens avec les présidences des conseils de surveillance, les médecins, les personnels et leurs représentants syndicaux et les représentants des usagers. Des échanges seront également organisés avec les acteurs de santé (médecine libérale, établissements médico-sociaux...).

Cette administration provisoire engage les établissements sud haut-marnais dans une nouvelle dynamique vertueuse, basée sur les orientations du contrat de performance signé en novembre 2018 et dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire 21/52.

Contact presse

ARS Grand Est : Laura Philis, ars-grandest-presse@ars.sante.fr